

LIVRES NUMÉRIQUES

Depuis octobre, le Réseau de Lecture Publique propose de découvrir une sélection de romans au format numérique avec possibilité d'emprunter des liseuses dans les trois médiathèques de la Ville. Vous souhaitez vous familiariser au fonctionnement des livres numériques ? Les bibliothécaires vous accueillent samedi 14 novembre à 15 h à Vailland et samedi 12 décembre à 14 h à Césaire.



Appel à projets

Dans le cadre du Contrat de ville qui vise à réduire les inégalités dans les quartiers prioritaires, un appel à projets est lancé afin de soutenir et de faire émerger des initiatives en faveur des habitants de ces quartiers (Croix-Blanche, Reyssouze, Pont-des-Chèvres et Terre des Fleurs). Associations, organismes de formation, structures d'insertion... agissant pour les habitants des quartiers prioritaires peuvent présenter un dossier avant le 4 décembre sur la plateforme en ligne de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

 Renseignements : grandbourg.fr.



Tournage du court métrage *À point* d'Aurélié Marpeaux.

Territoire de cinéma

Lieu de résidence artistique, de représentations entre théâtre, cinéma, musique et performances, le Zoom a été labellisé par la Commission du film Rhône-Alpes Cinéma pour devenir officiellement le Bureau d'accueil des tournages du département de l'Ain. Une reconnaissance du travail de qualité effectué par l'équipe du Zoom qui va désormais œuvrer pour faire connaître le territoire aux artistes et aux réalisateurs. Cet été, des scènes du film retraçant l'épopée du groupe NTM ont été tournées à Bourg-en-Bresse. Le Zoom a aussi des projets d'aménagements de ses locaux pour pouvoir accueillir davantage de public, principalement à l'extérieur. Pour boucler le budget, l'association a lancé un financement participatif sur le site HelloAsso jusqu'à fin décembre. Cet apport s'ajoutera aux fonds propres du Zoom et aux aides de la Région et de la Ville et permettra la construction d'une terrasse en bois pour les spectacles en extérieur, mais aussi des projections toute l'année.

AU THÉÂTRE CE SOIR

Malgré la crise sanitaire qui fait toujours planer un vent d'incertitude sur nos sorties et nos loisirs, le Théâtre de Bourg propose une programmation haute en couleur qui promet de ravir les spectateurs de tous styles. Danse, concert, théâtre, spectacle pour jeune public... Abonnez-vous, réservez vos places ou offrez des spectacles !

 www.theatre-bourg.fr





STÉPHANE LAURENCIN

PROTÉGEZ LES NIDS D'HIRONDELLES

Hirondelles, martinets noirs, rouges-gorges... ces espèces sont protégées par la loi aux échelles européenne et nationale. Comme un tiers des espèces d'oiseaux nichant en France*, les hirondelles sont menacées d'extinction, par la disparition de leur ressource alimentaire et la disparition de leurs sites de nidification. La destruction, l'altération ou la dégradation volontaire de leurs nids, même vides, sont interdites et sanctionnées très lourdement. Toute atteinte à une espèce protégée ou à son habitat doit faire l'objet d'une demande auprès de la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement afin d'éviter l'impact, le réduire ou le compenser. Ainsi lors de l'isolation énergétique par l'extérieur du gymnase Henri-Villar au Pont-des-Chèvres qui abrite des nids d'hirondelles de fenêtre (*Delichon urbicum*), la Ville de Bourg a adapté son programme de travaux pour intervenir d'octobre à mars pendant la période de migration, quand les nids sont inoccupés. Des nids artificiels seront installés sur la façade rénovée, des planches sous les nids empêcheront les fientes de salir la façade. Des nichoirs sont également prévus pour les moineaux domestiques (*Passer domesticus*) qui occupaient des nids vides en façade. La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) fera un suivi de l'occupation des nids au retour des hirondelles en avril prochain. Les hirondelles cohabitent avec les Burgiens dans de nombreux quartiers, chacun se doit de les protéger, ainsi que leurs nids.

* source liste rouge 2016

+ Conseils et informations auprès de la LPO de l'Ain : ain@lpo.fr

ADOBESTOCK



Du neuf pour les violets

L'USBPA a tout d'un grand club. Il est dorénavant doté d'un centre de formation, véritable atout pour les professionnels et les jeunes recrues. Au-delà de ces équipements, les violets bénéficient de vestiaires spacieux, de locaux administratifs et d'une nouvelle boutique pour le plus grand bonheur des supporters !

TRAVAUX ET DÉMÉNAGEMENTS

Vous prévoyez des travaux qui vont nécessiter une occupation du domaine public ? Vous déménagez prochainement ? Pensez à demander une permission d'occupation du domaine public, au moins dix jours ouvrés avant la date d'intervention.

+ Service Gestion Domaine public
04 74 24 49 77
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.